

Association Aqua Baby Contact

La piscine utilisée est celle de la Fondation de Vernand, Ch. de Praz-Lau 5, 1033 Cheseaux s/Lausanne

Règlement

Eveil aquatique

- La participation aux **séances d'éveil aquatique** est réservée aux enfants inscrits à Aqua Baby Contact (Poussins-Lamantins) et à un de leurs parents.
- Une séance dure 25 minutes.
- Un certificat médical est requis pour les enfants de moins de 3 ans. Il doit être apporté à la 1^{ère} séance (pas nécessaire pour un essai).
- Les séances Poussins-Lamantins ne sont pas des cours de natation. Un moniteur est présent pour vous donner des conseils et passe de l'un à l'autre des participants.
- Les prix sont indiqués sur le site et peuvent être réadaptés de semestre en semestre. Dans le cas d'une session complète, les absences ne sont pas compensées, la session complète est due quelle que soit la date d'entrée pour cette période.
- Chaque présence doit faire l'objet d'une réservation par le site à la page "Réservations en ligne", soit pour une session complète ou pour une séance unique (séance à l'unité).
- Le paiement de la session ou d'une séance unique s'effectue soit en cash à la piscine, soit sur notre IBAN CH91 0900 0000 1575 3087 3. En tous les cas, le paiement doit être effectué avant votre 1^{ère} séance.
- Une séance d'essai est vivement conseillée. Elle permet de prendre connaissance du concept, de l'environnement, de l'équipe avant de se décider à suivre les séances. La réservation est obligatoire et s'effectue par le site.

Castors

- Il s'agit d'un **cours préparatoire pour acquérir et développer l'aisance sous l'eau** à raison de 15 minutes de cours + 10 minutes d'animations ludiques.
- Les prix sont indiqués sur le site et peuvent être réadaptés de semestre en semestre.
- **L'enfant doit être d'accord d'aller vers un moniteur sans ses parents.**
- Lorsque votre enfant est inscrit aux cours, vous vous engagez à ce qu'il suive son cours régulièrement.
- Les absences ne sont pas compensées, la session complète est due quelle que soit la date d'entrée au cours pendant cette période.
- L'inscription à une session est obligatoire et s'effectue par le site. Elle doit être précédée d'un test qui nous permettra d'évaluer si votre enfant est apte à suivre le cours Castors.
- ***Les enfants ne sont pas autorisés à être dans le bassin en dehors de leur cours respectif.***
- ***Les parents ne sont pas admis dans l'enceinte de la piscine.***

Cours de natation

- ***Les cours de natation sont destinés à l'apprentissage des nages brasse, crawl et dos.***
- Les prix sont indiqués sur le site et peuvent être réadaptés de semestre en semestre.
- Le test d'entrée est obligatoire pour être admis dans un cours de natation.
- L'inscription à une session s'effectue par le site.
- Lorsque votre enfant est inscrit aux cours, vous vous engagez à ce qu'il suive son cours régulièrement.
- Les absences ne sont pas compensées, la session complète est due quelle que soit la date d'entrée au cours pendant cette période.
- Durée d'un cours de natation : 25 minutes selon les horaires établis.
- ***Les enfants ne sont pas autorisés à être dans le bassin en dehors de leur cours respectif.***
- ***Les parents ne sont pas admis dans l'enceinte de la piscine.***

Le cours est destiné à l'enfant inscrit. La finance d'un cours quel qu'il soit n'est pas remboursable. Les absences ne sont pas compensées.

Toute personne qui sort des vestiaires en direction du bassin doit être en tenue de bain. C'est une règle d'hygiène inhérente à toute piscine et il n'y a aucune exception à cette règle.

Dans la piscine, les chewing-gums sont interdits. De même, il n'est pas autorisé de manger ou boire autour du bassin, ni dans les vestiaires.

Le seul parking que vous pouvez utiliser est le parking « Visiteurs » dont les places sont gazonnées. Il est strictement interdit d'utiliser le parking de la Direction, à l'entrée de la Fondation.

Conseils pour l'éveil aquatique

- Après la baignade, votre enfant aura soif, donnez-lui à boire du thé, de la tisane, du jus de fruit, du lait ou de l'eau ! Mais attendez d'être sortis du vestiaire SVP !
- Si vous n'arrivez pas à doucher votre enfant à la piscine, faites-lui prendre rapidement un bain ou une douche à la maison et enduisez-le d'huile ou de lait : l'eau de la piscine contient du chlore et ce produit dessèche la peau !
- En regagnant les vestiaires, habillez votre enfant uniquement avec une couche et une chemisette puis habillez-vous complètement ! Vous finirez d'habiller votre enfant juste avant de sortir des vestiaires. Cela lui évitera d'avoir trop chaud à l'intérieur et de prendre froid en arrivant à l'extérieur.

Aqua Baby Contact, août 2021

Association Aqua Baby Contact
Daphné Krndali, présidente